

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2006

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 avril 2006 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames : Lucie Désilets
Colette Larose

Messieurs : Claude Denis
Normand Héroux
Sylvain Lévesque
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Michel Parent
Du secondaire : Monsieur Normand G. Gravel

Sont également présents :

Mesdames Francine Chabot
Nicole Leblanc

Monsieur Serge Mainville

Sont également présents :

Monsieur François Houde, secrétaire général
Monsieur Denis Roy, directeur général
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint
Madame Chantal Laforest, directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire
Madame Louise Nadon, directrice par intérim du Service des ressources matérielles
Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
Monsieur Michel Lord, directeur du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2006

31-CE-2005-2006

Est absente :

Madame Chantal T. Renaud

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 23h07.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Denis;

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

11.6 Octroi de contrat PCP025/458 – Fenestration (vieille partie) École
Guillaume-Vignal

Adoptée unanimement

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la
séance ordinaire du 28 mars 2006
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général :
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
 - 9.1 Calendriers scolaires 2006-2007
10. Affaires du Service des ressources financières
et de l'approvisionnement
 - 10.1 Sélection d'un fournisseur en matériel d'arts plastiques
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 Octroi de contrat Appel d'offres #088 (2006-2009) Centre
administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin
Entretien sanitaire
 - 11.2 Octroi de contrat PCP076/480 École Antoine-Brossard –
réfection de la toiture / sections 13, 15, 16, 17A et 19 –
 - 11.3 Octroi de contrat PCP088/485 Édifice Marie-
Victorin - Fenestration du Pavillon / Phase II
 - 11.4 Octroi de contrat PCP012/455 École Félix-Leclerc – Réfection
Phase III
 - 11.5 Octroi de contrat PCP008/453 École Charles-LeMoyne –
Réfection de la toiture – section A2

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2006

- 11.6 Octroi de contrat PCP025/458 – Fenestration (vieux partie)
École Guillaume-Vignal
12. Affaires du Service des technologies de l'information
 13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
 14. Autres points
 15. Questions orales du public
 16. Parole aux commissaires
 17. Parole aux commissaires représentant les parents
 18. Ajournement ou clôture de la séance

32-CE-2005-2006

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 28 MARS 2006**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Lévesque que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2006 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

33-CE-2005-2006

CALENDRIERS SCOLAIRES 2006-2007

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différents comités consultatifs;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de travail du Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro;

QUE le calendrier scolaire 2006-2007 pour le préscolaire et le primaire, daté du 25 avril 2006, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier 2006-2007 pour le secondaire spécial le Bac de l'école secondaire Gérard-Filion, daté du 25 avril 2006, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2006-2007 (A) de la formation professionnelle, daté du 25 avril 2006, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2006-2007 (B) de la formation professionnelle, daté du 25 avril 2006, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2006-2007 (A) du Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville, daté du 25 avril 2006, soit adopté tel que présenté;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2006

QUE le calendrier scolaire 2006-2007 (B) du Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville, daté du 25 avril 2006, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2006-2007 du Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard daté du 25 avril 2006, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2006-2007 du Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans daté du 25 avril 2006, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2006-2007 du Centre d'apprentissage personnalisé (CAP) daté du 25 avril 2006, soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement

34-CE-2005-2006

**SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR EN MATÉRIEL D'ARTS
PLASTIQUES**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public concernant la fourniture de matériel d'arts plastiques;

CONSIDÉRANT que la seule offre reçue est la maison Brault & Bouthillier;

CONSIDÉRANT que l'offre est conforme aux besoins de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Lévesque;

QUE les services de Brault & Bouthillier soient retenus, à titre de fournisseur principal de matériel d'arts plastiques, pour la période du 1^{er} mai 2006 au 30 avril 2007 et que le directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement soit autorisé à signer le contrat.

Adoptée unanimement

35-CE-2005-2006

**OCTROI DE CONTAT – APPEL D'OFFRES #088 (2006-2009) CENTRE
ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN -
ENTRETIEN SANITAIRE**

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires a, par sa résolution #80-CC-2004-2005, accepté la démarche d'appel d'offres public à laquelle dix (10) firmes se sont préqualifiées pour soumissionner en entretien ménager;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2006

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes se sont procuré les cahiers de charge sur invitation;

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles suite à l'analyse des soumissions;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux;

QUE le contrat d'entretien sanitaire pour le Centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin soit accordé à la firme « Les Services ménagers Roy ltée » pour un montant forfaitaire total de 266 494,53\$, taxes incluses, pour une période de trois ans, soit du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2009, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 29 mars 2006 déposé par le Service des ressources matérielles, avec possibilité de renouvellement pour une période de deux (2) années additionnelles aux mêmes conditions;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

36-CE-2005-2006

OCTROI DE CONTRAT PCP076/480 - ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD – REFECTION DE LA TOITURE / SECTION 13, 15, 16, 17A ET 19

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte « Monique Bélanger-Burman »;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose;

QUE le contrat pour le projet PCP076/480, École Antoine-Brossard, Réfection de la toiture / sections 13, 15, 16, 17A et 19, soit accordé à la firme « Les toitures Continental » pour un montant total de 368 920,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 16 mars 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2006

Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

37-CE-2005-2006

**OCTROI DE CONTRAT PCP088/485 – ÉDIFICE MARIE-VICTORIN
FENESTRATION DU PAVILLON / PHASE II**

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que une (1) firme a déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Architecture Labbé et associés inc.»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux;

QUE le contrat pour le projet PCP088/485, Édifice Marie-Victorin, Fenestration du pavillon / phase II, soit accordé à la firme « Fenestration Lessard & associés inc.» pour un montant total de 334 400,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 mars 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

38-CE-2005-2006

**OCTROI DE CONTRAT PCP012/455 – ÉCOLE FÉLIX-LECLERC -
RÉFECTION / PHASE III –**

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Architecture Labbé et associés inc. »;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose;

QUE le contrat pour le projet PCP012/455, École Félix-Leclerc, Réfection / phase III, soit accordé à la firme « Amro aluminium inc.» pour un montant total de 134 900.00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 mars 2006 déposé par le Service des

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2006

ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

39-CE-2005-2006

OCTROI DE CONTRAT PCP088/453 – ÉCOLE CHARLES-LEMOYNE – RÉFECTION DE LA TOITURE – SECTION A2

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte « Monique Bélanger-Burman »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro;

QUE le contrat pour le projet PCP008/453, École Charles-Le Moyne, Réfection de la toiture / section A2, soit accordé à la firme « Poulin & Bureau inc. » pour un montant total de 137 396,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 30 mars 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

40-CE-2005-2006

OCTROI DE CONTRAT PCP025/458 – ÉCOLE GUILLAUME-VIGNAL – FENESTRATION (VIEILLE PARTIE)

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes se sont procuré des cahiers de charte;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme « Leclerc + Associés Architectes »;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2006

QUE le contrat pour le projet PCP025/458, École Guillaume-Vignal, Fenestration (vieille partie), soit accordé à la firme « Constructions Dougère inc. » pour un montant total de 264 748,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 18 avril 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adopté unanimement

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 23h33.

Présidente

Secrétaire général

